

# COV (PRODUITS D'ENTRETIEN, DE JARDINAGE, DE CONSTRUCTION ET DE BRICOLAGE, FUMÉE DE CIGARETTE, FUMÉE D'ENCENS...)

**Type de polluant** : composés gazeux : composés organiques volatiles (COV) tels que formaldéhydes, benzène, ...

**Présentation** : produits ménagers, bougies parfumées, peintures etc.

## **Origine / activités :**

Les composés organiques volatils sont présents dans différents produits présents dans les logements : les produits de bricolage ou de construction (qui peuvent dégager des éléments toxiques pendant et après les travaux), les produits ménagers, le mobilier, parfums d'intérieur, bougies et encens ou la fumée de cigarette. Le tabagisme met en péril non seulement les fumeurs eux-mêmes mais aussi leur entourage : environ 5 000 personnes décèdent chaque année du tabagisme passif (subi par ceux qui ne fument pas).

**Nuisances associées** : Développement de cancers, perturbation du système endocrinien, perturbation du système respiratoire... - l'inhalation importante et régulière des COV, par exemple du formaldéhyde (fumée de cigarette) peut provoquer une irritation des yeux, du nez, de la gorge, des symptômes respiratoires et un phénomène de sensibilisation. Des études limitées sur les hommes ont montré une association entre l'exposition au formaldéhyde et le cancer du poumon et le cancer rhino-pharyngien. Des études menées sur les animaux ont montré une augmentation du taux de cancer de cellules squameuses du nez. L'EPA a classé le formaldéhyde dans le groupe B1 (cancérogène probable de dangerosité moyenne).

## **Conseils :**

- aérer très largement pendant et après les activités de nettoyage
- limiter le nombre de produits et réduire les quantités utilisées
- éviter les parfums d'intérieur et autres objets contenant des substances chimiques nocives
- stocker les produits hors de portée des enfants, dans un endroit aéré
- ne jamais mélanger les produits entre eux, et notamment de l'eau de javel avec d'autres produits
- sortir les plantes d'intérieur pour les traiter
- privilégier les produits en phase aqueuse plutôt que les produits en phase solvant
- pendant les travaux, sortir régulièrement de la pièce pour faire des pauses.
- aérer pendant toute la durée des travaux et plusieurs semaines après
- travailler si possible à l'extérieur
- porter des protections adaptées (masques, gants, lunettes) lorsqu'on manipule des produits chimiques ou lors de ponçage

L'application de l'interdiction de fumer dans les lieux publics limite l'exposition à la fumée, mais chez soi, fumer reste dangereux pour les habitants du foyer. Même en ouvrant les fenêtres, les composants de la fumée restent dans l'air. En partie absorbés par les rideaux, tissus, moquettes, ils continuent d'être émis plus tard dans l'air.